



PRÉFET DE L'ARDÈCHE

Privas, le 9 août 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vigilance jaune pour orages **Point de situation N°2 à 18h**

Le département de l'Ardèche est passé depuis **en vigilance jaune** pour orages.

Les prévisions météorologiques pour les prochaines heures :

Le plus gros des intempéries s'éloigne désormais vers l'Italie.

D'ici au tout début de nuit, des averses, localement orageuses, peuvent encore sévir de l'Ardèche Méridionale à l'Ardèche Rhodanienne. Toutefois, ces averses seront généralement modérées et n'auront aucunement la même force que observé ce jeudi matin.

Evolution de l'intervention

À l'heure de l'édition de ce communiqué, Les services de secours ont déjà effectué plus de cent interventions et deux sauvetages.

Plusieurs reconnaissances aériennes ont été effectuées par les hélicoptères de la Gendarmerie Nationale et de la Sécurité Civile.

Le COD est ouvert depuis ce matin.

22 campings situés dans le sud Ardèche ont été mises au sec par précaution.

110 sapeurs-pompiers et 65 gendarmes sont actuellement mobilisés sur cet évènement.

Les routes coupées sont les suivantes :

- RD 452 à Casteljau
- RD 202 à Berrias et Casteljau
- RD255a à Saint-Sauveur-de Cruzières

Dans ces secteurs des déviations ont été mises en place.

En raison des conditions météorologiques, la navigation sur la rivière Ardèche restera interdite les 10 et 11 août 2018.

Conseils à la population

Compte tenu de l'imprégnation des sols, du niveau actuel des cours d'eau et du risque élevé de mouvement de terrains, le préfet de l'Ardèche recommande aux habitants la plus grande prudence et rappelle les conseils de comportement à adopter face à ces conditions météorologiques :

- dans la mesure du possible, évitez tout déplacement inutile et dans tous les cas, limitez votre vitesse sur route
- tenez-vous éloignés des cours d'eau et respectez les consignes et interdictions mises en place par les communes

- Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée ou à proximité d'un cours d'eau. Un véhicule même un 4x4, peut être emporté dans 30 centimètres d'eau
- En cas de pluies intenses, ne descendez en aucun cas dans les sous-sols, garages, caves

Evolution de la situation

Des précisions seront fournies dans les prochains communiqués en fonction de l'évolution de la situation.

Suivez l'évolution de la situation sur : <http://vigilance.meteofrance.com/>

CONTACTS PRESSE :

Préfecture de l'Ardèche :

Cabinet/ Bureau de la représentation de l'État et de la communication interministérielle

Tél. : 04 75 66 50 16 ou 04 75 66 50 09

Courriel : pref-communication@ardeche.gouv.fr

Internet : www.ardeche.gouv.fr

